



## Conseil d'Administration du 22 octobre 2010

### Siège FFHB Gentilly

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BOURASSEAU Marie, COSTANTINI Daniel, DEMETZ Jean-Paul, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : AMIEL André, ARNAULT Francis, BANA Philippe, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, FEUILLAN Jean-Pierre, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, LACOUX Jean-Pierre, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain.

Assistent : JACQUET Michel, GALLET Bernard (représentant BANA Philippe), DELORD Nathalie (représentant GOUGEON Daniel).

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte, à 14 h 30, le vendredi 22 octobre après l'inauguration des nouveaux locaux aménagés au siège de la FFHB.

Le PV du Conseil d'Administration des 19 et 20 juin 2010 est adopté à l'unanimité, après une remarque de Christian LIENARD qui précise qu'il aurait souhaité que sur le PV soit mentionné son rôle de relai pour permettre de recenser les dysfonctionnements constatés par les membres du Conseil d'Administration sur le site Internet. Compte tenu des délais et en accord avec le Secrétaire Général, une note est parvenue aux élus pour préciser cette modalité.

Joël DELPLANQUE, au nom des membres du Conseil, souhaite la bienvenue à Michel JACQUET qui de son côté a apprécié le bon accueil qu'il a reçu des personnels, des élus et de la DTN. Il s'agit dans un premier temps d'engager les relations, de découvrir les dossiers en cours, de définir les stratégies de fonctionnement et les méthodologies de travail à mettre en place pour cerner, dans le cadre des missions qui lui ont été définies, sa place auprès des élus et dans le fonctionnement de l'institution fédérale.

Monique ANSQUER, pour la Commission des Finances, rappelle l'organisation de la formation des trésoriers de Ligue qui s'est déroulée la semaine dernière avec 23 personnes et 14 ligues représentées. Des groupes de travail sur les différents thèmes ont permis un échange riche et fructueux pour donner une cohérence et permettre des échanges à tous les niveaux. La comptabilité analytique et le reporting doivent permettre progressivement une uniformisation des types de fonctionnement entre les instances fédérales. Le budget 2011 est actuellement en construction à partir d'entretiens avec les commissions, la DTN et les structures fédérales. La commission devra réaliser les arbitrages financiers, suivre et préparer le budget 2011. Le calendrier sera établi entre Monique ANSQUER, Alain KOUBI et Michel JACQUET.

Nathalie DELORD, chargé de Développement de la FFHB, avec l'aide de Bernard GALLET, présente le bilan mi-olympiade de la Commission.

1. Augmenter le nombre de clubs et de structures d'accueil : éviter les arrêts de clubs et en créer de nouveaux en utilisant les projets adoptés à l'Assemblée Générale fédérale, mettre des outils à la disposition des clubs, orienter les aides financières et travailler avec des fiches actions.
2. Améliorer et diversifier l'offre de pratique du Handball à partir de l'activité sur le sable, le loisir et l'activité familiale.

3. Améliorer l'offre de compétitions saisonnières : il s'agit de réfléchir à nos pratiques en fonction des niveaux de jeu pour l'adapter aux situations spécifiques en particulier vers les adolescents où nous avons une grosse déperdition de licenciés.
4. Atteindre des publics particuliers : vers les ZUS (même si ce domaine peut être réalisé en lien avec les acteurs des quartiers), intégration des personnes présentant un handicap.
5. Manager et animer un réseau d'agents de développement national en poursuivant un recrutement de qualité élevé et en formant des agents à la culture « Handball ».
6. Inciter à la pratique et fidéliser en faisant évoluer les freins statutaires et réglementaires de la pratique pour fidéliser.
7. Centrer notre action sur 2 cibles principales : 6-9 ans et 9-12 ans avec les Premiers pas, labels, fête sportive scolaire et Grands stades.
8. Maintenir un lien avec l'école au delà des conventions avec l'UNSS, l'USEP ou l'UGSEL.
9. Communiquer sur nos pratiques et sur nos cibles : faciliter l'adhésion, afficher, commercialiser ...

La première question posée a trait aux nombres importants d'objectifs ? Le souhait de la Commission est de passer de la politique d'opportunité à celle de projets. Le grand stade peut, par exemple dans certaines circonstances, être le meilleur outil avec les institutionnels. Il s'agit pour chacun de hiérarchiser le choix dans l'éventail des objectifs. Un travail doit être fait dans la rédaction des lettres de missions des CTF et des chargés de développement pour donner les limites des investissements en fonction des politiques territoriales choisies. Une refonte de cette présentation est prévue. Elle sera présentée lors du prochain CA

Brigitte VILLEPREUX présente le projet du groupe de coordination transversale du Développement, de la Professionnalisation, de la Formation et du Fonds Emploi. Elle présente l'organigramme, l'historique, la philosophie et les enjeux de ce projet. Le cahier des charges, la gouvernance et le pilotage restent à mettre en place dans les territoires. Le fonds emploi deviendra un fonds de soutien fédéral au territoire et à l'emploi dans le cadre d'une mutualisation nationale. L'échéancier prévoit une présentation au CPL, au CPC et une validation à l'Assemblée Générale de 2011. Il s'agit de passer progressivement à une aide au projet territorial plutôt qu'à l'aide spécifique à l'emploi. L'objectif est de mettre en valeur les projets d'une gouvernance partagée, en associant les salariés et les CTS. Le positionnement des CTS sera étudié lors de la prochaine réunion à partir des propositions de la DTN. L'informatique a déjà simplifié et allégé les tâches des clubs. Il faut maintenant conceptualiser le travail, de manière à faire partager sur le territoire les évolutions souhaitées.

Daniel COSTANTINI se pose la question de la place du club dans les projets que nous venons d'évoquer (développement et harmonisation). Si le fonctionnement des Liges et Comités doit être amélioré par cette mise en place, c'est le club qui doit être le bénéficiaire du dispositif à travers les divers engagements pris par nos instances .Il rappelle à cette occasion que c'était le cœur de l'action voulue par l'équipe fédérale 2008-2018.

Le rapport « BECCIA » (politique de la FFHB vers les ZUS) met en évidence la nécessité de professionnaliser ce secteur, à travers des structures intermédiaires (maisons de quartier, associations ou parfois clubs). A ce propos, le Président informe qu'un groupe de travail se réunira prochainement pour étudier la faisabilité d'un plan d'action sur la base des opérations existantes et en partenariat avec l'APELS (Agence pour l'éducation par le sport).

Le Président souhaite par ailleurs que l'activité, autour du sable (été du sandball, sandball tour et beach-handball) ou des pratiques connexes, prenne une autre dimension avec la mise en place d'une commission spécifique sous la responsabilité de Philippe BOUTHEMY. Une réunion, présidée par le Président de la FFHB, est prévue en novembre pour clarifier le périmètre d'activités, la composition de la commission et les moyens mis à sa disposition.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les propositions du groupe de travail, en insistant sur la perception par les clubs donc des licenciés, des mesures qui seront prises par la mise en place de ce dispositif.

A la suite de la démission de Sophie MAYER comme membre du Conseil d'Administration, le Président, en application de l'article 14.14 des Statuts de la FFHB propose la candidature d'Odile MARCET. Le Conseil, à l'unanimité, coopte cette désignation qui sera soumise à la validation de l'Assemblée Générale 2011.

La situation du Président de la LNH, dont le siège est tenu par Alain SMADJA en application de l'article 14.3 des Statuts pour une durée de 4 ans, ne permet pas au Conseil de modifier la représentativité de la LNH. Le Président propose au Conseil, qui le valide à l'unanimité, d'inviter le nouveau Président de la LNH à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Il confie d'autre part à la Commission des Statuts et de la Réglementation le soin de faire des propositions pour une évolution de l'article 14.3.

Bernard GALLET, en l'absence de Philippe BANA retenu par une réunion de l'IHF à Bale, présente les travaux actuels de la DTN qui seront validés à l'Assemblée Générale de 2011 sur les évolutions liées aux formations, au parcours de l'excellence sportive et au suivi individualisé à mettre en place pour les potentiels olympiques. La DTN poursuit sa réflexion et ses actions dans trois domaines : le parcours d'excellence sportive, la formation de l'encadrement et le développement de la pratique.

Le parcours de l'excellence sportive se décline vers les équipes de France, les clubs européens, les 14 clubs de LNH, les 11 clubs de LFH, les 21 centres de formation agréés et les 48 pôles. Chez les masculins l'intégration se fait bien, dans l'ensemble, dans le cadre du parcours de l'excellence sportive ; chez les féminines le nombre de joueuses issues du parcours de l'excellence sportive dans l'effectif professionnels est moins important. Une préoccupation constante doit être les débouchés de notre filière à l'étage des Ligues professionnelles, par une vraie professionnalisation pour inciter à la mise en œuvre d'accords sectoriels et la clarification de la place du joueur ou joueuse issue du PES (JIPES). Il s'agit également d'avoir une vision de l'avenir pour repérer et construire les suivis individualisés des athlètes potentiels olympiques 2020 avec des conventions à mettre en place.

La formation de l'encadrement est aussi un dossier important pour la DTN. C'est un dossier lourd qui arrive à son terme : en décembre 2010, disparition des Brevets d'Etat, et pour 2011, ouverture d'une session Diplôme d'Etat Supérieur à l'INSEP, 5 centres pour les Diplômes d'Etat en France et une dizaine pour le Brevet Professionnel sur tout le territoire. Il s'agit par ailleurs de la reconnaissance officielle de nos formations fédérales dans le cursus professionnel et de préparer la mise en place de l'Institut de Formation à Colombes.

Dans le cadre du développement de l'activité, deux grands axes : l'encadrement technique des pratiques et la professionnalisation des structures.

Emmanuel GRANDIN, représentant des Ligues ultra marines, présente l'intégration aux compétitions panaméricaines obtenues auprès de la Confédération, après les interventions de Joël DELPLANQUE et Philippe BANA. Les Antilles/Guyane participeront à des compétitions féminines et masculines, ce qui leur permettra à la fois de renforcer et diversifier leur pratique à des coûts moindres. Il souhaite d'autre part que Brigitte VILLEPREUX intervienne lors du CPL des ligues ultra marines de janvier 2011 dans le cadre de l'harmonisation, ainsi que Claude PERRUCHET dans la cadre de sa commission. Une intervention paraît aussi utile pour aider les ligues dans le cadre des procédures disciplinaires.

Christian LIENARD et Arnaud MAYEUR sont intervenus à la charge de la Ligue de la Martinique, pour une formation des clubs (75% des clubs) afin de compléter la formation d'une semaine en février et mars qui a eu lieu au siège de la FFHB et en Ligue Nord Pas de Calais. La participation à l'Assemblée Générale de la Ligue et le travail avec les élus et le personnel de la Ligue a montré la nécessité de ce type de formation sur le terrain avec les outils utilisés par les clubs.

Brigitte VILLEPREUX a rencontré, au cours d'un voyage privé, les élus de Nouvelle Calédonie, avec l'aide d'Alain QUINTALLET également présent qui s'y trouvait au même moment pour la formation de cadres. Guy PETITGIRARD et Alain DESSERTENE ont par ailleurs, quelques mois plus tard, organisé des séances d'actualisation des connaissances.

Les Jeux du Pacifique du Sud prévus en Aout 2011 sont aussi pour ces territoires un moyen de déblocage des pratiques. La présence de Joël DELPLANQUE est souhaitée pour tenter d'obtenir à terme avec le soutien de l'IHF l'inscription du handball à ces Jeux.

Le TIPIFF 2010 s'annonce comme une belle réussite avec une réservation complète le dimanche. L'initiative de la communication autour du 400.000ème licencié présente 50 réponses positives à ce jour sur 120 demandes pour une réservation de 60 personnes. Il est rappelé que c'est un outil offert aux instances pour communiquer, nationalement mais aussi localement.

BERCY 2011 sera marqué par le lancement des opérations de relations publiques de Sella Communication qui se prolongeront à l'occasion des grands championnats. Les réservations semblent conformes aux prévisions.

La décision de transférer les finales de Coupe de France de Coubertin à Bercy, au mois de mai 2011, symbolise aussi la volonté fédérale d'abord de rendre hommage aux clubs comme nous l'avons souhaité, de dynamiser la Coupe de France et de montrer une image unitaire de notre fédération associant amateurs et professionnels sur le même plancher, enfin d'utiliser ces moments pour rassembler autour du handball.

Le Président informe le Conseil d'Administration de sa rencontre avec la Ligue d'Auvergne en présence d'Alain KOUBI. La préoccupation la plus importante est de créer des relations avec Ligues voisines pour permettre la pratique des clubs dont la situation géographique semble plus favorable pour s'inscrire dans les compétitions de ces Ligues. Evelyne BECCIA et Alain JOURDAN sont chargés du suivi de ce dossier notamment à l'occasion du prochain CPL.

L'Assemblée Générale 2011 aura lieu à Reims les 15 et 16 avril sur le modèle des 2 dernières Assemblées avec des temps de travail statutaires et des échanges en groupes mais aussi des espaces informels d'échanges plus longs entre les congressistes, notamment en utilisant les pauses. L'examen des vœux des ligues/comités et des propositions des commissions sera soumis à l'avis des CPC et CPL. Les thèmes d'échanges seront à définir à l'issue des réunions préparatoires : le parcours de l'arbitre ; la territorialité en fonction des spécificités de chaque territoire, des évolutions de la réforme des collectivités territoriales et des structures administratives de l'Etat ; la Coupe de France : réussite et difficultés ; la mise en place du projet d'harmonisation en lien avec la territorialité ; la place du club dans le dispositif fédéral ; ... le choix du ou des sujets reste ouvert, les Conseils d'Administration de février et mars en définiront les contours.

Les thèmes statutaires risquent d'occuper une plage horaire plus importante dans la mesure où le DTN présentera un projet important pour l'avenir du handball que Bernard GALLET vient de nous présenter. Le Conseil d'Administration souhaite soumettre une proposition liée à une évolution importante sur les compétences des instances fédérales. Il paraît aussi important que les vœux dont les sujets ont fait l'objet d'impassé lors de la précédente Assemblée ou ayant simplement fait l'objet d'engagement en vue de propositions pour l'Assemblée Générale 2011 soit lancés dans le débat préparatoire de cette Assemblée. Cela concerne notamment la stabilisation de la CMCD en fonction des capacités des outils à notre disposition, les droits de formation, les types de licences pour les joueurs de nationalité étrangère, les frais fixes pour les petits clubs en nombre de licenciés, les aides à la création d'un club (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) avec l'aide des Comités et des Ligues, la gratuité de la licence hand ensemble.

Le problème de la « colle » semble prendre des proportions qui risquent de nous amener à être confrontés rapidement à des décisions délicates. Dans l'état actuel de nos textes, seule l'utilisation de colle blanche peut être imposée, et doit être fournie par l'équipe qui reçoit. Par ailleurs, Jean-Pierre FEUILLAN finalise actuellement, après avoir lancé une consultation, la mise en place d'un partenariat pour la fourniture de produits (colle lavable, éléments de nettoyage) dans le cadre d'une exclusivité pour les équipes de France. Les produits du fournisseur seront également mis en vente à des tarifs préférentiels dans la boutique fédérale.

Joël DELPLANQUE évoque la prochaine réunion avec la Confédération Africaine à Bâle le 10 novembre, dont l'objectif est de proposer des formes d'aide aux pays africains pour leur permettre de s'inscrire aux meilleures conditions dans les compétitions internationales.

La désignation du pays organisateur du Mondial 2015 se déroulera lors du championnat du Monde masculin organisé en Suède lors de l'exécutif des 26 et 27 en janvier 2011. L'oral technique aura lieu le 10 décembre à Bale.

Le Président informe le Conseil que le climat semble s'apaiser entre les fédérations nationales et les clubs professionnels notamment avec la modification des statuts de l'EHF qui voit la création du Groupe Professionnel Handball et la volonté de l'IHF de solliciter l'avis de toutes les parties prenantes dans la définition du Futur du Handball International.

Pour ce qui concerne les modifications éventuelles des règles, celles-ci ne semblent pas posséder de graves difficultés dans leur application. François GARCIA en profite pour rappeler que les arbitres ont désormais l'obligation de signifier aux joueurs et managers intéressés immédiatement, pendant le jeu, leur intention d'établir un rapport. D'autre part, la matérialisation de la zone de managérat dépendant des dispositions de la table de marque et des bancs, ne lui paraît pas utile.

Claude PERRUCHET profite de la réunion pour proposer une date pour la réunion sur la CMCD qui doit regrouper la DTN, la CCA et la CNSR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a large, stylized initial 'J' at the top.

Joël DELPLANQUE  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A' at the top.

Alain JOURDAN  
Secrétaire général